



Protocole sanitaire Rentrée 2022-2023

Chers parents,

En ce mois de septembre 2022, dans le cadre de la lutte contre le COVID, un protocole sanitaire a été établi dans les établissements scolaires. Même si la crise sanitaire a été un peu occultée sur cette période estivale, il est important de rappeler que la période à venir peut être propice à un retour de certains symptômes.

Nous vous remercions de noter que les enfants ne doivent pas se rendre à l'école, **en cas de fièvre (38 °C ou plus)** ou en **cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19**.

Pour les élèves de **maternelles et d'élémentaires** :

1. **Si l'élève est cas confirmé (prévenir le chef d'établissement sans délai)** : il reste isolé **pour une durée de 7 jours** :

- à partir du début des symptômes pour les cas symptomatiques
- à partir de la date de prélèvement pour les cas asymptomatiques.

Au bout de 5 jours, l'élève peut revenir en classe si :

- il n'a plus de symptômes depuis 48 heures et il a réalisé un test PCR ou antigénique négatif.

A partir du CP, le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.

2. **Les autres élèves de la classe sont cas contact (Ils sont prévenus par écrit par le chef d'établissement)**

Ils sont invités à réaliser un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique ou autotest) **deux jours après avoir été prévenus**.

Si le test est positif :

- Dans le cas d'un **autotest positif** : confirmez le résultat immédiatement par un test RT-PCR et isolez-vous dans l'attente du résultat ;
- Dans le cas d'un **test antigénique positif** : confirmez le résultat par un test RT-PCR dans les 24 h et isolez-vous dans l'attente du résultat. L'Assurance Maladie devrait vous contacter par SMS pour vous donner les consignes sanitaires et d'isolement.
- Dans le cas d'un **test RT-PCR positif** : isolez-vous immédiatement, l'Assurance Maladie devrait vous contacter par SMS pour vous donner les consignes sanitaires et d'isolement.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun pour continuer à respecter ces consignes et ces mesures de protection prescrites par les autorités sanitaires.

Bien cordialement

Le chef d'établissement
Laurent Goupil